

Programme préliminaire - IHL

Jour	SESSION	DESCRIPTION
Dimanche, 24 mai 2015	Session de l'après-midi : "Revue sur les notions de base en droit international public"	<i>Obligatoire pour les étudiants non-inscrits dans un programme de droit ainsi que les étudiants inscrits dans un programme de droit et qui prennent le cours avec crédits</i>
	Soirée : <i>Réception</i>	
Lundi, 25 mai 2015	Session du matin : "Introduction au droit international humanitaire"	<i>Cette session examinera le développement philosophique et historique du droit international humanitaire ainsi que ses principaux objectifs, notamment d'épargner ceux qui ne participent pas aux hostilités ainsi que limiter la violence pour atteindre les objectifs des conflits. Cette session examinera en outre la relation entre le jus ad bellum et le jus in bello, ainsi que les principales sources du droit international humanitaire et quand, où et à qui elles s'appliquent</i>
	Session de l'après-midi : "Exercice interactif sur la qualification des conflits et de leurs conséquences"	<i>Travaillant en groupes, les participants analyseront des récents cas de conflits armés et discuteront des questions juridiques actuelles. L'objectif est de comprendre la difficulté et l'importance de la qualification d'une situation de conflit armé; conflits armés internationaux ou non internationaux, ainsi que les implications de ces qualifications pour la protection juridique des personnes touchées par les conflits armés.</i>
Mardi, 26 mai 2015	Session du matin : "La protection des civils, y compris la protection des femmes et des enfants"	<i>Cette session examinera la protection accordée aux civils en vertu du droit international humanitaire. Cela comprendra une présentation des règles qui protègent les civils contre les effets des hostilités et les règles qui protègent les civils qui tombent dans les mains de l'ennemi. Les participants examineront et discuteront des dispositions particulières du droit international humanitaire qui visent à protéger les femmes et les enfants</i>
	Session de l'après-midi : "Statut du combattant et la protection des prisonniers de guerre"	<i>Cette session est destinée à comprendre la notion de combattant dans un conflit armé international, ainsi que la notion de «participation directe aux hostilités» en droit international humanitaire et les protections accordées pour les détenus en vertu de ce statut. En outre, il examinera quelles sont les protections garanties aux prisonniers de guerre ainsi que la question du terrorisme et son potentiel de catégorisation en vertu du DIH.</i>
	Soirée : <i>Soirée au pub</i>	
Mercredi, 27 mai 2015	Session du matin : "Les moyens et méthodes de guerre; Conduite des hostilités"	<i>Cette session explorera les moyens et méthodes de guerre qui sont autorisées et interdites par le DIH et en particulier par le "droit de La Haye" : comment et pourquoi certaines tactiques et armes ont été interdites.</i>

	Session de l'après-midi : <i>"La responsabilité de commandement"</i>	
	<i>Révision et préparation pour l'exercice de simulation</i>	
	Soirée : <i>Film et pizza</i>	
Jeudi, 28 mai 2015	"Simulation"	<i>Journée de simulation</i>
Vendredi, 29 mai 2015	Session du matin : <i>«Droit pénal international»</i>	<i>Introduction au droit pénal international. Cette session abordera le développement historique, après la Deuxième Guerre mondiale et les procès de Nuremberg et de Tokyo, l'expérience des tribunaux ad hoc comme le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et le Tribunal pénal international pour le Rwanda, pour arriver au Statut de Rome et la Cour pénale internationale. Trois types de crime seront analysés : les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et le génocide.</i>
	Session de l'après-midi : <i>«Révision de la journée de simulation; les défis éthiques de conduite professionnelle; parcours professionnels "</i>	